

La Fédération W-B veut se déclarer « entité hospitalière »

ASILE ♦ La commission des Affaires générales du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé lundi un projet de résolution visant à déclarer la Fédération Wallonie-Bruxelles « entité hospitalière » envers les migrants et demandeurs d'asile. Le texte, initié par Écolo auquel se sont jointes la majorité PS-cdH et l'opposition DéFI, demande au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles de permettre aux migrants un accès accru aux institutions culturelles et

éducatives, tout en veillant à préserver l'inviolabilité de ces lieux vis-à-vis des forces de police. La résolution, qui devrait être approuvée mercredi déjà en séance plénière, demande d'ailleurs au gouvernement fédéral de ne pas procéder à des interpellations en vue d'un éloignement du territoire dans toutes les structures financées ou organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. La résolution a été approuvée en commission par la majorité PS-cdH. L'opposition MR s'est abstenue.